



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE LE LUNDI 1^{ER} FÉVRIER 2021

Sont présent (e)s : Marie Diament, Suzette de Rome, Jacqueline Poirier, Emmanuelle Garnaud, Stéphane Fraser, Claude Caron et Vincent More

Sont absent (e)s : Aucun

Tous formant quorum sous la présidence de Vincent More

Également présente : Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

La séance débute à 19 h 30 et se déroule par visioconférence ZOOM conformément à l'arrêté ministériel du 16 mars 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 février 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger sans public et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue en visioconférence et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence ZOOM.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-23

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que la présente séance soit tenue en visioconférence ZOOM et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2021

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée par le conseil municipal;



EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Jacqueline Poirier
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-24

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2021

4. INFORMATION DE LA MAIRIE

Le maire annonce le refus de la subvention du programme PAFIRS (1/3 fédéral 1/3 provincial 1/3 municipal) concernant le projet Espace Multifonction de rénovation de la piscine.

Une rencontre a eu lieu avec le député Denis Tardif qui vérifiera auprès des fonctionnaires et du gouvernement le motif de ce refus et déterminer si le refus est dû à un problème de fond, ou à la présentation du projet ou encore le fait qu'il soit tricéphale (loisirs, culture et communautaire). Nous attendons le retour du député d'ici la fin du mois et un suivi sera fait au conseil au début mars.

Un nouveau programme d'aide financière du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation devrait être annoncé en mars ou avril. Nous présenterons à nouveau le projet pour une aide financière.

5. INFORMATION DES CONSEILLER(ÈRE)S

La conseillère Jacqueline Poirier informe qu'un sondage sera lancé le 9 février sur la Politique familiale et des aînés.

Le conseiller Claude Caron informe que puisque depuis 4 ans la municipalité n'a plus de caserne incendie, les citoyens devraient vérifier leur assurance habitation à ce sujet.

La conseillère Emmanuelle Garnaud informe que des cordes ont été installées sur le sentier de raquettes et invite les citoyens à aller en profiter. La directrice générale informe que suite à un incident avec une motoneige, ces cordes ont été enlevées et seront remises en place cette semaine.

6. DIAGNOSTIC DE L'ATTRACTIVITÉ : LES SUITES DU RAPPORT

Ayant été choisi pour participer à un projet pilote pour faire un diagnostic d'attractivité dans une municipalité rurale, la municipalité a entamé le processus avec la MRC et le Living Lab du Cégep de Rivière-du-Loup, lequel exercice s'est échelonné sur plus d'un an avec la participation de bénévoles de Notre-Dame-du-Portage. Le rapport a été déposé et des recommandations de projets ont été faites en vue d'améliorer l'attractivité notamment par une diversification de l'offre de logements (jumelés, projet de petites maisons et multilogements par exemple). Le rapport peut être consulté sur demande.

7. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT PARAPLUIE NO 2021-01-415

Un avis de motion est donné par Suzette de Rome pour l'adoption ultérieure du règlement intitulé « Règlement d'emprunt parapluie 2021-01-415 ».

8. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT PARAPLUIE NO 2021-01-415

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage désire se prévaloir du pouvoir d'emprunter, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1, Art. 1063 al. 2);



ATTENDU QUE divers travaux de voirie et l'achat d'une camionnette pour la voirie sont nécessaires en 2021;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné aux fins du présent règlement à la séance du conseil tenue le 1^{er} février 2021 lors de la séance du conseil tenue en visioconférence et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie dudit projet de règlement, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa présentation, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1, Art. 445. - 688.12.);

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-25 **QUE** le conseil municipal adopte le projet de règlement d'emprunt parapluie numéroté 2021-01415.

9. PROJET DE MARIE-JOSÉE ROY SUR LE QUAI

L'artiste portagoise Marie-Josée Roy a présenté au conseil à l'automne dernier un projet intitulé Paysage Reconstitué. Le projet est très intéressant et va permettre de mettre en valeur le quai de Notre-Dame-du-Portage à l'été.

L'œuvre sera placée sur le mur de la piscine dans la descente du quai. La municipalité va s'occuper de l'ancrer en juin et de la déplacer à l'automne au Chalet des sports pour une deuxième vie. Félicitations à notre citoyenne qui a obtenu une subvention de la CALQ pour réaliser ce projet.

10. BANQUE DE TEMPS D'ALEXANDRE THIBEAULT

ATTENDU QU'Alexandre Thibeault est un nouvel employé et qu'il n'a pas une allocation complète de vacances pour 2021 ;

ATTENDU qu'il a cumulé des heures supplémentaires dans une banque de temps soit à hauteur de 37,5 heures et qu'il lui serait possible d'utiliser ces heures pour les vacances estivales si le conseil l'accepte;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser
Appuyée par Claude Caron
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-26 **QUE** le conseil municipal autorise que les 37.5 heures de temps soient maintenues dans la banque de temps d'Alexandre Thibeault au-delà du mois de mars pour qu'il puisse les utiliser comme heures de vacances à l'été 2021.

11. SUIVI DU PROJET ESPACE MULTIFONCTIONS

ATTENDU QUE le projet de la piscine gagne à être mieux connu et publicisé sur nos réseaux sociaux pour que la population s'approprie le projet;

ATTENDU QUE Madame Mélanie Bergeron, qui connaît bien le dossier ayant œuvré à titre de bénévole pour le comité sur le diagnostic d'attractivité, a fait une proposition pour développer une image de marque ainsi que le tournage de dix capsules vidéo sur la thématique du projet de la piscine et autres services et infrastructures de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le contrat est pour un montant de 4500\$ et qu'il sera possible de le financer à même les fonds réservés pour le projet;



EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Suzette de Rome
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-27

QUE le conseil municipal mandate Vincent More, maire, et Line Petitclerc, directrice générale à signer un contrat avec Madame Mélanie Bergeron au coût de 4 500 \$ pour le développement d'une image de marque et le tournage de dix capsules abordant différents thèmes autour de l'histoire et du projet de la piscine.

12. INSPECTION DU SERVICE INCENDIE DE NOS BÂTIMENTS

Le service de prévention des incendies de la MRC de Rivière-du-Loup a procédé à l'inspection des bâtiments municipaux afin d'en vérifier la conformité avec les normes de protection incendie. Un rapport a été déposé au début de janvier 2021 et quelques correctifs mineurs doivent être apportés pour que tout soit conforme. Ces correctifs seront faits au cours du mois de février.

13. TRANSPORT VAS-Y : RENCONTRE À ORGANISER

ATTENDU QUE le conseil a reçu le bilan 2019-20 de Transport Vas-y sur le nombre de déplacements effectués;

ATTENDU QUE le conseil aimerait qu'il y ait une rencontre avec M. Bastille, directeur général de Transport-Vas-y, pour répondre à nos questions sur les services offerts, la promotion et les besoins de notre population;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Jacqueline Poirier
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-28

QUE le conseil municipal mandate les conseillères Suzette de Rome et Emmanuelle Garnaud et la directrice générale pour rencontrer M. Bastille pour échanger sur les services offerts à la municipalité.

14. MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINÉS : LANCEMENT DES SONDAGES

Depuis janvier 2020, un comité travaille à la mise à jour de notre Politique familiale municipale et notre politique MADA. Le comité fait maintenant appel à vous. Du **9 février au 1er mars**, les citoyen.nes sont invité.e.s à prendre part à une **consultation citoyenne** pour l'élaboration de la Politique Familles et Ainé.e.s en répondant à un sondage accessible sur Internet à pfmada.riviereduloup.ca et en cliquant sur l'onglet Consultations pour y accéder. Merci d'y participer en grand nombre, c'est une belle occasion de donner votre avis et faire part de vos suggestions.

15. FORUM VIRTUEL DU CONSEIL DU SAINT-LAURENT : 10, 17 ET 23 MARS EN MATINÉE

Le Conseil du Saint-Laurent organise une série de **3 ateliers en ligne** d'environ 2 h30 (10, 17 et 23 mars) permettant d'échanger et d'acquérir des connaissances sur le thème **de la gestion des risques côtiers et de l'adaptation aux changements climatiques**. L'objectif de cette série de rencontres virtuelles est d'alimenter les échanges entre les décideurs régionaux et de faciliter l'émergence de nouveaux projets. Ces rencontres seront **gratuites** (sur inscription). Tout le monde est invité à participer.



16. NOUVELLE RUE SECTEUR DES ÎLES

Point reporté à la plénière de mars.

17. AFFICHE DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE SUR LA ROUTE DE LA MONTAGNE ET AU NIVEAU DU PARC DE L'AMITIÉ

ATTENDU QUE l'affiche municipale près de l'entrée du Parc-de-l'Amitié a été retirée, car elle créait un problème au niveau de visibilité pour les automobilistes et que la recommandation du MTQ allait dans le même sens;

CONSIDÉRANT QU'elle devrait être remplacée d'ici 2023 par une nouvelle affiche dans le cadre du programme des nouvelles affiches municipales;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser
Appuyée par Suzette de Rome
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-29

QUE le conseil municipal mandate Line Petitclerc, directrice générale pour demander au MTQ d'installer une affiche verte indiquant Municipalité de Notre-Dame-du-Portage au printemps de 2021.

18. DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DE FABRIQUE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE des échanges avaient déjà eu lieu entre le Conseil de la Fabrique et la municipalité sur la possibilité de partager une partie de l'église pour y établir la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite relancer le conseil de Fabrique pour une rencontre afin d'étudier à nouveau la faisabilité d'implanter la bibliothèque dans l'église de façon temporaire pour un minimum de deux ans;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser
Appuyée par Suzette de Rome
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-30

QUE le conseil municipal mandate le maire, Vincent More, la conseillère Suzette de Rome et la directrice générale, Line Petitclerc, pour rencontrer le conseil de Fabrique.

COMMUNICATION, RELATION SOCIALE ET POLITIQUE

19. COMMUNICATION DE CLAUDE CARON POUR LE 2^E GARAGE DU 584, ROUTE DE LA MONTAGNE

Le conseil a reçu une demande de la part de Claude Caron et l'a fait parvenir au conseiller juridique de la municipalité (Morency avocats de Québec). Le dossier étant judiciairisé, la municipalité mentionne à Monsieur Caron qu'il peut contacter l'avocat pour discuter des suites de sa demande.

20. SUIVI DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

293, ROUTE DU FLEUVE

ATTENDU QUE la demande consiste à rénover une fenêtre sur le mur nord de la résidence ;



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

La fenêtre proposée sera de PVC noir à l'extérieur et blanc à l'intérieur, elle sera construite sans séparation et la base sera plus haute afin de s'harmoniser avec la rénovation de la cuisine;

CONSIDÉRANT que la résidence fait partie de l'inventaire architectural de la municipalité et de celui de la MRC de Rivière-du-Loup, qu'elle est bien conservée et qu'elle représente un bâtiment important du cadre bâti du village;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser le remplacement de la fenêtre comme demandé parce qu'elle est située sur la façade nord de la résidence, que cette dernière n'est pas visible de la rue et ne devrait pas compromettre le caractère architectural du bâtiment. Le comité est d'avis que le bois devrait être utilisé pour la rénovation de cette fenêtre et désire également informer le propriétaire que dans l'éventualité où il y aurait un autre projet de remplacement de fenêtre sur un des murs visibles de la rue, les fenêtres devront être construites avec les matériaux d'origine (bois).

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Claude Caron
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-31 **QUE** le conseil municipal n'autorise pas le remplacement de la fenêtre par une fenêtre en PVC comme demandé par la propriétaire mais exige plutôt que le remplacement soit fait par une fenêtre et des moulures en bois, identiques aux autres fenêtres.

399, ROUTE DU FLEUVE PIIA (RÉNOVATION TOITURE)

ATTENDU QUE la demande consiste à remplacer le revêtement de la toiture de la résidence ;

Le revêtement proposé sera de la tôle d'aluminium de couleur naturelle « à la canadienne »;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les objectifs et critères du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser le remplacement du revêtement de la toiture avec de la tôle d'aluminium installée à la canadienne et recommande de conserver le système de ventilation actuel pour la toiture.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Jacqueline Poirier
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-32 **QUE** le conseil municipal autorise les travaux tels que demandés.

504, ROUTE DU FLEUVE PIIA (RÉNOVATION FENÊTRES)

ATTENDU QUE la demande consiste à remplacer 10 fenêtres à la résidence :

Les nouvelles fenêtres proposées seront de PVC blanc avec un haut rendement énergétique ;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les objectifs et critères du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser les fenêtres en PVC blanc, recommande de conserver les éléments architecturaux existants sur le bâtiment et de conserver les couleurs actuelles sans en ajouter.

EN CONSÉQUENCE,



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Sur proposition de Jacqueline Poirier
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

- 2021-02-33** **QUE** le conseil municipal autorise le remplacement des fenêtres en PVC blanc et demande le maintien des éléments architecturaux existants sur le bâtiment et des couleurs actuelles sans en ajouter de nouvelles.

529, RUE DE LA COLLINE PIIA (RÉNOVATION FENÊTRES)

ATTENDU QUE la demande consiste à remplacer des fenêtres d'apparence différente de celles existantes :

- La fenêtre avant gauche sera de PVC blanc et de même apparence, séparée par deux poteaux et celle du centre sera de type auvent;
- Les fenêtres de la verrière arrière, le propriétaire propose une grande fenêtre constituée de deux panneaux au lieu d'une fenêtre de 5 panneaux comme actuels;
- Pour la fenêtre de la verrière sur le coin nord-est, la proposition est une fenêtre d'un seul panneau au lieu de deux panneaux comme l'actuel;
- Les moulures extérieures seront en tôle blanche comme celles qui ont été remplacées antérieurement;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les objectifs et critères du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser la rénovation des fenêtres avec les ajustements suivants :

- Pour les fenêtres avant, accepte le type de fenêtre à trois panneaux et recommande que les chambranles soient conservés selon l'architecture actuelle;
- Pour les fenêtres de la verrière situées à l'arrière, le comité recommande que la fenêtre soit constituée de trois panneaux afin de mieux s'harmoniser avec l'architecture du bâtiment, au lieu de deux panneaux tel que proposé par le propriétaire;
- Recommande que la fenêtre sur le coin nord-est de la verrière soit constituée d'un seul panneau;
- Recommande que les fenêtres soient en PVC blanc telles que proposées.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Jacqueline Poirier
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

- 2021-02-34** **QUE** le conseil municipal autorise les travaux tels que demandés en exigeant toutefois la conservation des chambranles des fenêtres avant et recommande que les fenêtres soient en PVC blanc telles que proposées.

21. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Aucune

22. FORMATION PIIA : 11 ET 15 FÉVRIER

Une formation en visioconférence sur *le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (Règlement PIIA)* est offerte par Mélanie Milot, Coordonnatrice à la culture et aux communications de la MRC de Rivière-du-Loup. Cette formation sera offerte en 2 parties (11 et 15 février, 19h à 20 h 30) aux membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU) et aux membres du conseil municipal.



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

23. ACTIVITÉS À VENIR : PROGRAMMATION HIVER

La programmation de février sera dévoilée dans la première semaine du mois afin d'être adaptée aux nouvelles mesures dévoilées. Voici donc les activités qui y sont prévues :

- Activité physique en ligne tous les mardis,
- Activité de football en prévision du Superbowl (coordonnée par la MRC), concours de châteaux de neige les 13 et 14 février;
- Activité des débrouillards en ligne le 27 février;
- Activités diverses coordonnées par la MRC et la Table intermunicipale des professionnels en loisirs;
- À ceci s'ajoutera l'horaire du Chalet des sports, adapté aux mesures sanitaires en vigueur pour février.
- En suspens dû aux mesures : leçons de hockey, cours de yoga, cours de tai-chi, leçons de ski de fond, disco-patin.
- Défi plein air repoussé mi-février
- Entrée en poste du stagiaire en loisirs, Enric Cloutier, le 15 février.

24. PROGRAMME D'AIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS

ATTENDU QU'un programme d'aide financière est offert par le gouvernement du Québec pour faciliter le transport actif;

ATTENDU QUE la municipalité trouve opportun de faire une étude pour des recommandations sur le transport actif sur la route du Fleuve en vue d'une meilleure intégration du partage de la route;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Rue Sécur nous a fait parvenir une soumission au coût de 16 000 \$ et que la demande d'aide couvrirait la moitié de ce montant;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Jacqueline Poirier
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-35 **QUE** le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière pour un projet d'étude favorisant le partage sécuritaire de la route du Fleuve.

VOIRIE, PARC, HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ CIVILE

25. DEMANDE DE CHANTAL LAVOIE POUR UNE GRATUITÉ DE LA SALLE GILLES-MOREAU

ATTENDU QUE Mme Chantal Lavoie, professeure de yoga et résidente du Portage, a fait une demande au conseil pour qu'elle bénéficie d'une gratuité de la salle Gilles-Moreau pour offrir des cours de yoga aux personnes de la région qui ont subi ou ont un cancer du sein;

ATTENDU QUE le conseil est en accord avec cette demande et félicite Mme Lavoie pour cette belle action;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-36 **QUE** le conseil municipal accepte d'offrir la gratuité de la salle Gilles-Moreau à Chantale Lavoie pour qu'elle puisse offrir des cours dans le cadre du programme d'activité *Ma santé active* de la Fondation du cancer du sein du Québec.



26. FIN DE PROJET POUR LE PROJET DES 3 PONCEAUX DU CHEMIN DU LAC

ATTENDU QUE la municipalité a complété le projet des 3 ponceaux au Chemin du Lac;

ATTENDU QUE le montant du projet s'élève à 144 519,91 \$;

CONSIDÉRANT QUE la subvention RIRL totalise 108 390 \$;

CONSIDÉRANT QU'un montant 36 129,91 \$ doit être transféré et pris à même le fonds des excédents non affectés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Suzette de Rome
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-37 **QUE** le conseil autorise le transfert de fonds non affecté de 36 129,91 \$ pour le projet des 3 ponceaux au Chemin du Lac comme prévu au budget.

27. CONTRAT AVEC LER POUR SONDAGES, ÉTUDE GÉO- TECHNIQUE ET PLANS ET DEVIS POUR PAVAGE CÔTE DE LA MER

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à la réfection du pavage de la Côte de la mer;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise LER de Rivière-du-Loup a soumis une offre de services pour faire le sondage, l'étude géotechnique et les plans et devis pour la réfection du pavage de la Côte de la Mer;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services s'élève à 18 979,65 \$ avec taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-38 **QUE** le conseil mandate Vincent More, maire et Line Petitclerc, directrice générale à signer le contrat entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et l'entreprise LER (Laboratoire d'expertise de Rivière-du-Loup inc).

28. CONTRAT AVEC BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR ÉTUDE HYDRAULIQUE ET PLAN ET DEVIS PONCEAU 3200

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au remplacement du ponceau 3200;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Bouchard service-conseil a soumis une offre de services pour l'élaboration des plans et devis et pour l'étude hydraulique du ponceau 3200;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services est au coût de 5 283,10 \$ avec taxes,

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-39 **QUE** le conseil municipal mandate Vincent More, maire et Line Petitclerc, directrice générale à signer le contrat entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et l'entreprise Bouchard service-conseil.



29. CONTRAT AVEC BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR PLANS ET DEVIS STATIONNEMENT AVEC GESTION DES EAUX À LA SOURCE

ATTENDU QUE la municipalité a pour projet l'aménagement d'un stationnement avec infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Bouchard service-conseil a soumis une offre de services pour l'élaboration des plans et devis pour l'aménagement d'un stationnement avec infrastructures durable des eaux de pluie à la source (PDGEP);

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services est au coût de 6 507,59 \$ avec taxes,

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Suzette de Rome

Appuyée par Marie Diament

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-40 **QUE** le conseil municipal mandate Vincent More, maire et Line Petitclerc, directrice générale à signer le contrat entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et l'entreprise Bouchard service-conseil.

30. CONTRAT AVEC BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR PLANS ET DEVIS POUR INFRASTRUCTURES PARC DES GRÈVES

ATTENDU QUE la municipalité a pour projet l'aménagement de deux stationnements et aires de repos au Parc des Grèves;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Bouchard service-conseil a soumis une offre de services pour l'élaboration des plans et devis pour l'aménagement de deux stationnements et aires de repos;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services est au coût de 8 301,20 \$ avec taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud

Appuyée par Marie Diament

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-41 **QUE** le conseil municipal mandate Vincent More, maire et Line Petitclerc, directrice générale à signer le contrat entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et l'entreprise Bouchard service-conseil.

31. CONTRAT AVEC BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR PLANS ET DEVIS STATIONNEMENT DU CHALET DES SPORTS

ATTENDU QUE la municipalité a pour projet l'aménagement de deux stationnements au Chalet des sports et la correction du problème de drainage;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Bouchard service-conseil a soumis une offre de services pour l'élaboration des plans et devis pour l'aménagement de deux stationnements au Chalet des sports et la correction du problème de drainage;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services est au coût de 4 317,32 \$ avec taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser

Appuyée par Suzette de Rome

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-42 **QUE** le conseil municipal mandate Vincent More, maire et Line Petitclerc, directrice générale à signer le contrat entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et l'entreprise Bouchard service-conseil.



32. CONTRAT AVEC EXCAVATIONS JEAN-CLAUDE MALENFANT POUR REGARDS PLUVIAUX

ATTENDU QUE la municipalité a pour projet la réparation des regards pluviaux;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavations Jean-Claude Malenfant inc. a soumis une offre de services pour les regards pluviaux

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services est au coût de 6 955,99 \$ avec taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Jacqueline Poirier
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-43 **QUE** le conseil municipal mandate Vincent More, maire et Line Petitclerc, directrice générale à signer le contrat entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et Excavation Jean-Claude Malenfant.

DONS ET PARTICIPATIONS

33. DEMANDE D'ABONNEMENT AU MOUTON NOIR

ATTENDU QUE la municipalité désire s'abonner au journal le *MOUTON NOIR* au coût de 80 \$ pour trois ans;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Suzette de Rome
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-44 **QUE** la municipalité s'abonne au journal le *MOUTON NOIR* pour trois ans au coût de 80 \$ et le rende disponible à la bibliothèque.

SUIVI BUDGÉTAIRE ET APPROBATION DES COMPTES

34. DÉPÔT DES DEUX ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS – JANVIER 2021

ATTENDU QUE les deux états financiers comparatifs du mois sont déposés aux membres du conseil municipal, conformément au Code municipal du Québec.

35. LISTE DES DÉBOURSÉS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL OU EFFECTUÉS PAR DÉLÉGATION JANVIER 2021

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois, puis qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2021-02-45 **QUE** toutes les autorisations de dépenses et de déboursés effectués par délégation soient approuvés pour un montant de 131 794,36 \$.



PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE LA SÉANCE

36. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen pose une question à savoir où en est rendue la demande de raccordement à l'aqueduc des deux côtés du centre du village. Le maire informe que des sommes ont été prévues au budget et que du côté de l'administration rien n'a avancé pour le moment et qu'un suivi sera fait au prochain conseil;

Un citoyen s'informe sur le montant consacré à une immobilisation en loisirs soit 2,6 millions;

Un citoyen s'informe que dans le cas où la bibliothèque s'installe dans l'église, est-ce qu'il est envisageable de juste rénover le bâtiment de la piscine ou s'il y a des considérations autres qui empêcheraient de le faire. Le maire répond qu'il a une solution à trouver pour la localisation de la bibliothèque et que pour le bâtiment de la piscine, le conseil tente toujours d'obtenir une subvention.

37. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Suzette de Rome, la séance est levée à 8h45.

Vincent More

Line Petitclerc

Maire

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Vincent More, maire